

Amélie de Hennin

# reves dor



Rêves d'or (La jaula de oro), coécrit et réalisé par Diego Quemada-Diez, est un film dramatique hispano-mexicain sorti en 2013. Ce dernier a pour objectif de rendre compte de la condition des migrants qui traversent le Mexique pour passer la frontière des Etats-Unis. Le réalisateur, en se basant sur des centaines de témoignages recueillis pendant six ans, avait comme ambition d'exprimer leur voyage de manière réaliste, avec un souci authenticité. Ce choix s'exprime à plusieurs égards, notamment par les acteurs non professionnels issus de quartiers défavorisés du Guatemala ou de la communauté indienne tzotzil.

Le film raconte l'histoire de Juan, Sara et Samuel, des adolescents guatémaltèques, âgés de 15 ans qui décident de migrer vers les Etats-Unis. Au fil de leur périple, Juan et ses compagnons sont confrontés à une réalité brutale où la violence, l'exploitation et la survie dictent leur quotidien. Entre les dangers des cartels, les réseaux criminels et l'absence de ressources, chaque étape de leur voyage met à l'épreuve leur espoir d'un avenir meilleur. La traversée de la frontière devient un ultime défi, où les illusions s'effacent face aux sacrifices imposés par la clandestinité. À son arrivée aux États-Unis, Juan touche enfin à son rêve, mais celui-ci se révèle bien loin des promesses idéalisées. Travaillant dans une usine, il découvre une existence marquée par la dureté et la désillusion, un contraste saisissant entre l'espérance qui l'a porté et la réalité implacable qui l'attend. Rêves d'or dépeint ainsi le destin amer de nombreux migrants, dont l'exil ne mène pas à la liberté tant espérée, mais à une autre forme d'enfermement, symbolisant cette "cage dorée" qui donne son titre au film.

Plusieurs enjeux et questions juridiques sont mises en évidence dans le film. Tout d'abord, les enjeux liés à la souveraineté territoriale et aux frontières. Ces dernières années, les États ont eu tendance à renforcer le contrôle des frontières et à multiplier les dispositions légales compliquant l'accès des étrangers à leur territoire. La rhétorique des États dans ce domaine rappelle constamment leur souci de garder le contrôle de la composition de leur population. L'affaire de l'expulsion des chinois tranchée par la Cour suprême des États-Unis en 1889 le confirme par la phrase clé— « Sur aucun sujet concevable, le pouvoir législatif du Congrès n'est plus complet que sur l'admission des étrangers ». Cette dernière révèle la position des Etats-Unis, pour lesquels l'immigration est perçue comme une question relevant exclusivement de la souveraineté nationale.

Le film Rêves d'or (La Jaula de Oro) de Diego Quemada-Díez illustre de manière poignante cette réalité. Tout au long du voyage de Juan, Sara et Chauk, un contrôle accru des frontières est exercé, notamment à travers les nombreuses interventions des forces de l'ordre mexicaines et américaines. Les migrants sont régulièrement arrêtés, fouillés et menacés d'expulsion, rendant leur parcours extrêmement périlleux. La tendance à matérialiser ces frontières par des murs est également visible dans le film, en particulier avec la présence d'obstacles physiques et de postes de contrôle qui compliquent leur avancée vers les Etats-Unis.

La frontière entre le Mexique et les États-Unis apparaît comme une barrière presque infranchissable, symbole de la fermeture croissante des nations aux migrants en quête d'un avenir meilleur. Enfin, le film met en lumière la facilité avec laquelle les étrangers en situation irrégulière sont expulsés. À plusieurs reprises, les protagonistes sont confrontés à la menace d'un renvoi forcé.

Ensuite, un autre enjeu que soulève le film est la question des droits des migrants, dont l'interdiction de la discrimination fondée sur le statut migratoire. Bien que la Convention américaine relative aux droits de l'homme et la jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme établissent des principes clairs en matière de protection des migrants, notamment l'interdiction de la discrimination fondée sur le statut migratoire (Avis consultatif n° 18, 2003), ces principes sont fréquemment violés. En effet, ces normes garantissent que tous les migrants, qu'ils soient en situation régulière ou non, bénéficient des mêmes droits fondamentaux, notamment en matière de protection contre l'expulsion collective, le respect de la dignité humaine et l'égalité de traitement. Pourtant, les expulsions massives et arbitraires, les détentions prolongées dans des conditions inhumaines et la brutalité des forces de l'ordre à l'égard des migrants montrent que les États privilégient souvent des politiques de contrôle strictes au détriment des droits humains.

Dans le film *Rêves d'or*, cette réalité est particulièrement visible. Les jeunes protagonistes, qui fuient la pauvreté et espèrent une vie meilleure, sont confrontés à une série d'abus qui illustrent le non-respect des protections juridiques. Ils subissent des violences physiques, sont exploités par des réseaux criminels et rejetés par les autorités, sans accès à une protection légale effective. L'enlèvement de Sara par des trafiquants, le recours de Juan et Chauk au transport de drogue faute de solutions sécurisées, et la mort brutale de Chauk aux États-Unis montrent à quel point les migrants sont livrés à eux-mêmes, sans réelle reconnaissance de leurs droits. Dans *Rêves d'or*, les interventions des forces de l'ordre sont omniprésentes et illustrent la répression dont sont victimes les migrants tout au long de leur périple.

En conclusion, le film met en lumière avec justesse la souveraineté des États et le renforcement du contrôle des frontières, tout en exposant la précarisation croissante des droits des migrants et les violations récurrentes qu'ils subissent. Leur parcours devient ainsi de plus en plus périlleux, marqué par une violence omniprésente. Au-delà de ce constat, le film soulève une question fondamentale : les États ont-ils, en toutes circonstances, l'obligation de garantir les droits fondamentaux de tous, y compris ceux des migrants ? Comment peuvent-ils concilier leurs impératifs de sécurité et de gestion des frontières avec leur engagement universel en faveur des droits humains ? Trouver un juste équilibre entre ces impératifs constitue sans doute l'un des défis les plus complexes des politiques migratoires actuelles.